

## ***Violence en milieu scolaire en Côte d'Ivoire : quand l'école devient un espace de danger pour les plus vulnérables***

**Alain TOH**

**Tra Jamal SEHI BI**

**Lobohon Suzanne LAVRY-YAO**

**Serge KOUADJO**

**Belinda MANZA**

Université Félix HOUPHOUËT-BOIGNY d'Abidjan

Malgré des progrès notables vers la parité éducative (taux de scolarisation des filles passant de 21 % en 2005 à 48 % en 2021), la Côte d'Ivoire fait face à des défis persistants pour retenir les adolescentes enceintes et jeunes mères dans le système scolaire secondaire. L'absence de soutien adapté, la stigmatisation et l'exposition à la violence basée sur le genre (VBG) contribuent à un taux élevé d'abandons et nuisent à leur bien-être et leurs perspectives d'avenir (UNFPA, 2019). Cette situation rend compte de la problématique de la qualité de l'environnement scolaire, de la dangerosité de cet univers pour les élèves adolescent(e)s et jeunes enceintes, mères, personnes particulières, du point de vue de la sûreté et de l'inclusion sociale.

A la lumière de ce tableau, l'urgence de rendre l'école ivoirienne plus sûre et plus inclusive s'impose. Pour faire face à ce problème structurel, l'Etat ivoirien à travers le ministère en charge de l'éducation nationale va engager plusieurs réformes visant entre autres à l'inclusion des élèves vulnérables (vivant avec un handicap - physique et moteur-) et les jeunes filles mères et enceintes, autrefois rejetées par le système scolaire.

Quelques années plus tard, et dans une perspective évaluative, il est intéressant de s'interroger sur la qualité de l'environnement scolaire ivoirien, nonobstant les réformes engagées. A partir des résultats d'une étude de base qui évalue les politiques et pratiques de prévention de la violence sur le genre, ce *policy brief* entend contribuer à rechercher des solutions adaptées pour rendre les écoles plus sûres et plus inclusives pour les adolescentes et jeunes enceintes, mères, particulièrement vulnérables et victimes de violence basées sur le genre dans les établissements scolaires en Côte d'Ivoire. Mieux, il s'agit de contribuer au maintien en scolarité des plus vulnérables par des décisions politiques et des initiatives endogènes appuyées sur des données probantes.

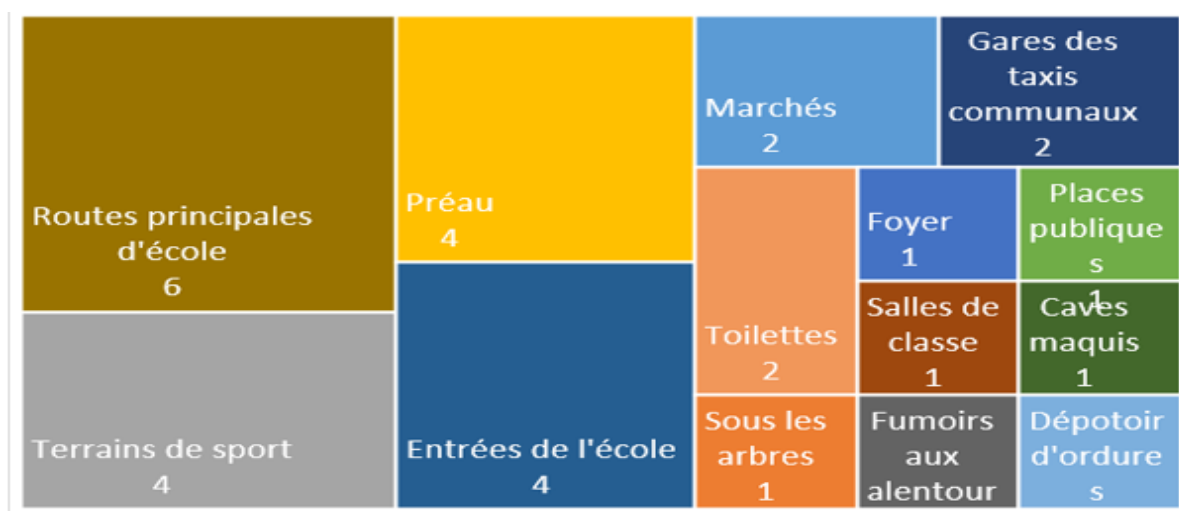
### **1. Rendre l'école plus sûre par la cartographie participative des lieux et la typologie des violences**

La cartographie participative des zones à risque réalisée avec les élèves permet d'identifier des espaces sensibles. Cette démarche contribue à enrichir la réflexion par une lecture spatiale précise de l'exposition à la violence. Il en ressort que les violences scolaires sont réparties diversement dans l'espace scolaire. Plus spécifiquement, elles se concentrent dans les « zones d'ombre » ou des « zones non régulées », assimilés à des espaces faiblement surveillés ou situés en marge des activités pédagogiques. Par exemple, les toilettes, les

abords immédiats des établissements, les espaces spécifiques non surveillés au sein des établissements lors des récréations (marché, arbres, hangars, arrières des bâtiments, dépotoirs, etc.), ainsi que certaines salles éloignées ou isolées, apparaissent comme des points chauds et stratégiques de violence.

Le trajet domicile-école, qui constitue également un espace à risque important, marqué par des agressions physiques et morales, des intimidations ou des violences verbales, rend compte du caractère dangereux et évidemment anxiogène de l'école. Cette spatialisation de la violence est révélatrice de l'étendue de l'environnement scolaire et met en lumière l'insécurité de l'élève (non-accompagné), sa vulnérabilité.

**Figure 1 : cartographie des lieux de violence**



Source : Rapport UFHB & IPAS AF (Côte d'Ivoire, décembre 2025)

Sous ce rapport de cartographie et de typologie de la violence à l'école, l'Etat devra envisager le renforcement de la sécurité autour des établissements scolaires à travers la mise en application des décisions relatives à l'interdiction de disposer des débits de boissons autour des écoles, les patrouilles policières ou militaires régulières sur les voies d'accès aux établissements scolaires<sup>1</sup>. Le renforcement de la communication publique sur la sécurité autour et au sein des écoles à travers la mise à disposition d'un numéro libre et gratuit au niveau national, et des plateformes numériques interactives.

## 2. Filles-mères, élèves vivant avec un handicap, adolescent(e)s d'apparence physique différente ou jeunes LGBTQ+ : des cibles quasi « invisibles » dans les écoles ivoiriennes. Comment rendre l'école plus inclusive en luttant contre la violence ?

<sup>1</sup> Le Conseil National de Sécurité et le ministère en charge de l'éducation nationale avaient déjà pris une batterie de mesures pour assurer la sécurité autour des établissements scolaires. Après des opérations de mises en œuvre de ces décisions menées par les forces de sécurité et de défense, ainsi que les collectivités, qui ont conduit à assainir l'environnement autour des établissements scolaires, on assiste à un regain du phénomène avec une ampleur marquée par la production de fumoirs, conséquence du délitement des actions de contrôle.

L'exclusion sociale des filles-mères, élèves vivant avec un handicap, adolescent(e)s d'apparence physique différente ou jeunes au genre non-conforme est une réalité dans les écoles ivoiriennes. Elle se traduit par plusieurs manifestations concrètes de ces acteurs relativement « invisibles » dans les établissements scolaires, renforçant ainsi la vulnérabilité de ces élèves : les violences morales et verbales tels que le harcèlement, les insultes, les railleries, etc. De façon plus pratique, les harcèlements et les insultes liées à la différence ciblent des attributs physiques et produisent une stigmatisation identitaire qui renforce la vulnérabilité de l'élève. Les railleries conduisent à un retrait social, perte de liens scolaires et d'appartenance au groupe. Ce qui met en exergue l'exclusion sociale, l'isolement des filles-mères, des élèves vivant avec un handicap, des adolescent(e)s d'apparence physique différente ou jeunes au genre non-conforme dans les établissements scolaires. On en conclut que les normes de genre rigides organisent la hiérarchie et servent véritablement d'outil d'exclusion.

A l'analyse, toutes ces violences quotidiennes réduisent leur participation à la vie scolaire, nuit aux apprentissages et au bien-être psychologique et augure d'un décrochage potentiel de ces élèves. C'est justement ce qui ressort des propos des élèves adolescents victimes de VBG interrogés dans les quatre (4) Directions Régionales de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation d'Abidjan et celles de Dabou et de Soubré :

*« Les élèves qui bégayent ou qui sont différents sont toujours la cible des moqueries. Moi, j'ai arrêté de participer en classe parce que mes camarades se moquent dès que je parle ».* (EIA\_ADOVBG\_ABJ\_03\_07) ;

*« On m'appelle avec des surnoms à cause de ma taille. Je suis de petite taille. Il y a des gens qui me traitent d'igname coupée, de pain 25F, de pygmée, etc. Ça me fait honte et je préfère rester seul dans mon coin quand j'arrive à l'école. Quand le jour de l'école arrive, j'ai peur de tout ça. »* (EIA\_ADOVBG\_ABJ\_02\_01)

*« Surtout mes camarades, quand ils voient ma démarche, mon habillement, ils se moquent de moi. Tout le temps, je suis dans mon coin »* (EIA-ADOVBG\_DAB\_43\_05)

*« Nous sommes traités de façon différente, tout le monde n'est pas traité de la même manière dans notre école. Mon professeur de français, quand elle fait le cours, par moment, elle arrête le cours et commence à parler des "woubi" et elle m'indexe ; moi, à cause de ces comportements, l'idée m'est venue de quitter l'école... A l'école, quand on te voit nette, on dit : le voici, il arrive, toi tu es garçon et puis tu as le comportement de fille ; même les professeurs, le professeur d'anglais aussi est dedans ; quand je m'en vais au tableau, même quand je trouve la réponse, à mon retour, il me dit, comporte-toi comme un homme, arrête de devenir "gaie"...ça me rend mal à l'aise... Dans mon école, la manière dont on voit les autres et la manière dont on voit les personnes efféminées-là, c'est différent. Quand on nous voit efféminé, on pense directement qu'on est "pédé". Il y a des professeurs qui traite les élèves différemment à cause de leur différence de sexe ou de leur apparence »* (FGD\_ADOVBG+\_SOU\_07)

*« On m'insultait tellement souvent en classe... On me traitait de tous les noms... les gens disent qu'on m'a amené à l'école, c'est pour me prostituer... Quand on parle de grossesses précoces, tout le monde se retournait vers moi. Je me cachais dans des coins pour pleurer... souvent j'avais des pensées ... qui me disaient d'avorter »* (EIA\_ADOE\_DAB\_41\_02)

*« Mon professeur d'anglais m'a dessiné au tableau parce que j'étais enceinte et les autres ont ri » (EIA\_ADOP\_SOU\_65\_01).*

A l'analyse de ces verbatims, il ressort que les perceptions sont régies par des normes de genre hégémoniques et patriarcales. Les insultes et l'isolement découlent de normes qui sanctionnent toute déviance des attentes socialement construites. C'est pour quoi, les paires reproduisent des scripts culturels patriarcaux qui structurent les comportements des jeunes et conduisent à la violence verbale et symbolique en milieu scolaire.

Les violences basées sur le genre en milieu scolaire se présentent alors comme des pratiques routinisées. Les témoignages ci-dessus présentés montrent que la violence est quotidienne, répétée et normalisée ; ce qui en fait une modalité structurelle plutôt qu'un incident isolé. L'exclusion sociale en classe et l'isolement interviennent, en somme, comme un mécanisme de punition sociale qui fragilise le lien scolaire et le capital social de la victime. En effet, les opinions relatives au genre visent à essentialiser et délégitimer l'identité/genre perçue, transformant ainsi la différence en faute morale. L'école, censée protéger, reproduit et légitime la stigmatisation via la communauté scolaire (enseignants/administration scolaire/élèves). Cela rend la victime officiellement « inaudible » d'autant que la privation du droit de parole et exclusion physique font de ces élèves parentes, vivant avec un handicap, d'apparence physique différente ou au genre non-conforme des « non-acteurs » du système scolaire, effaçant leur citoyenneté scolaire. Les humiliations publiques servent à renforcer l'ordre genré/normatif entre pairs, et l'absence de réaction aux plaintes renforce également un climat d'impunité encourageant la dynamique du cercle vicieux des abus et fragilise gravement les trajectoires scolaires.

A la vérité, l'établissement scolaire est présenté comme une institution sociale incapable ou défaillante pour protéger et faire respecter des procédures et les pratiques d'inclusion sociale, caractéristique même de l'école, dans la mesure où l'insuffisance de réponse institutionnelle normalise la violence et renforce la vulnérabilité des filles-mères, des élèves vivant avec un handicap, des adolescent(e)s d'apparence physique différente ou jeunes au genre non-conforme dans le système éducatif ivoirien.

Rendre visible et protéger ces victimes nécessite des réponses immédiates (écoute, soins, protection) et structurelles (formation, protocoles, campagnes communautaires) pour garantir le droit à l'éducation, à la sécurité, à la dignité et favoriser une école ivoirienne véritablement inclusive au-delà de simples réformes politiques.

En effet, le chemin vers une école ivoirienne plus inclusive nécessite une reconnaissance des VBG dans le système éducatif. Il faut donc inclure explicitement la violence liée au genre et à l'expression de genre dans les politiques scolaires et les documents officiels. Cette réforme devra être matérialisée par la mise en place d'un système de protection et de réparation, qui définissent clairement les procédures de signalement, les enquêtes et les sanctions ainsi qu'un accompagnement psychosocial confidentiel des victimes dans les établissements scolaires.

De fait, il s'agira d'élaborer une politique d'éducation transformatrice qui met l'accent sur des programmes et modules qui déconstruisent les stéréotypes de genre et promeuvent le respect des diversités. Cette politique devra intégrer une approche participative qui associe élèves,

enseignants, parents, leaders communautaires et organisations de défense des droits de l'Homme dans la co-construction des mesures ou initiatives.